

Bienvenue aux Résidences de l'Université de Montréal

*Bonne rentrée académique
2011-2012*



Avis aux nouveaux arrivants

Cette présentation ne dure que 5 minutes. Elle vous fournira des informations précieuses sur votre séjour aux résidences.

Nous vous suggérons de la regarder avant de passer à la réception.

À votre arrivée, vous devrez signer la version définitive de votre bail

- *Sur cette version, le numéro du studio qui vous a été attribué y sera inscrit;*
- *Aucun choix de studio ni de résidence n'est consenti;*
- *Lors de votre renouvellement de bail vous aurez alors un choix prioritaire*
- *Le studio alloué ne peut faire l'objet d'aucun échange dans l'immédiat;*
- *Vous pouvez cependant compléter une demande de déménagement qui sera traitée après le 15 septembre.*
 - *Des frais de 75 \$ sont associés.*



Le bail est valide du 1^{er} septembre 2011 au 30 avril 2012

- *Il peut être résilié en tout temps avec un préavis de 45 jours en complétant le formulaire prévu à cet effet;*
- *Il peut être prolongé durant l'été 2012.*
 - *Même si vous n'êtes pas inscrit pour l'été, nous vous solliciterons en février pour connaître vos intentions d'occupation.*
- *Vous avez priorité de renouvellement pour l'année 2011-2012. Vous pourrez faire le choix de votre studio sans frais de déménagement*



Le loyer est payable le 1^{er} jour de chaque mois

- *Aucun crédit n'est accepté;*
- *La facturation du loyer du mois d'août est calculée au prorata du nombre de jours d'occupation;*
- *Le montant résiduel du mois de septembre (s'il y a lieu) et les sommes dues pour les services complémentaires (Internet) sont payables dès aujourd'hui.*
 - *Préparez un chèque, daté de ce jour, à l'ordre des « Résidences de l'Université de Montréal »*
- *Le loyer peut être payé par carte de débit, argent comptant, **paiement bancaire** ou chèque;*
- *Tout chèque sans provision entraînera des frais de 20 \$.*



Paiement bancaire

- *Un état de compte sera distribué dans votre casier le 1^{er} jour de chaque mois, votre numéro de client y est indiqué;*
- *Il est possible d'utiliser les services bancaires par téléphone, Internet, guichet automatique ou comptoir bancaire;*
- *Contactez votre établissement financier ou consultez notre site Internet au www.residences.umontreal.ca.*



Service téléphonique



- *Ce service comprend la boîte vocale et est inclus dans le prix de votre loyer mensuel.*
- *Les frais interurbains ne sont pas compris.*
 - *Une carte d'appels interurbains est requise.*
- *Un guide d'utilisation est inclus dans la pochette d'accueil des nouveaux résidants.*

Service Internet

- *Le service est de niveau **intermédiaire**;*
- *Vous devez avoir une carte réseau installée dans votre poste;*
- *Si vous avez certaines difficultés concernant le branchement, veuillez consulter le guide disponible dans votre pochette d'accueil.*
- *Ce service est privilégié par la Direction des résidences pour vous joindre et vous transmettre des documents importants en votre titre de locataire. **Une adresse valide est demandée.***



Salle de lavage

- *Des salles de lavage sont à votre disposition dans chaque pavillon. Les laveuses et sècheuses fonctionnent avec un système de cartes à puces.*

Vous trouverez une carte à puce dans votre pochette d'accueil. En cas de perte, vous pourrez vous en procurer une nouvelle au comptoir de la réception situé au 7ième étage du 2350 Édouard-Montpetit ou dans les distributrices localisées près des salles de lavage de chaque pavillon au coût de



Règlements

- *Nous vous invitons à prendre connaissance des règlements qui font partie intégrante de votre bail:*
 - *Pour avoir droit à un studio, vous devez être étudiant à temps plein;*
 - *La location du réfrigérateur est incluse dans le prix du studio;*
 - *La literie n'est pas incluse dans le studio et est sous la responsabilité du locataire;*
 - *Le mobilier des studios est sous votre responsabilité et ne peut être sorti du studio ou entreposé par les résidences;*
 - *Une fiche «Constat de l'état des studios» devra être remplie dès votre arrivée. À défaut de remplir cette fiche, vous pourriez être tenu responsable des dommages causés dans votre studio au moment de votre départ.*



Nous vous remettons une clé lors de votre arrivée

- *Un double de votre clé est disponible à la réception;*
- *Durant les heures d'ouverture, vous pouvez demander cette deuxième clé ou autoriser quelqu'un à se la procurer en votre absence.*

* *En cas de perte d'une des deux clés, vous serez facturé 110 \$ pour défrayer les coûts de changement de barillet.*



*De plus, sur votre trousseau de clé, nous vous fournissons une carte magnétique **

- *Elles permettent de déverrouiller les portes d'accès principales des immeubles.*

** En cas de perte vous serez facturé 30 \$ pour les frais de remplacement de cette dernière..*



Casier postal

- *Un casier postal est disponible dans chaque immeuble;*
- *Il est important de le vider quotidiennement;*
- *Le casier postal est aussi utilisé par la Direction du Service des Résidences pour vous joindre et vous transmettre des documents importants en votre titre de locataire.*



Séance d'accueil

- *Des séances d'accueil sont organisées par le Comité de Vie en Résidence (CVR) afin de vous permettre de mieux connaître les services aux résidences, le campus et le quartier*
- *Les dates sont :*
- *20 et 21 août à 16h30*
- *24 , 27 , 28 , 29, 30, 31 août et 1^{er} septembre à 18h30*
- *3, 4, 5 septembre à 16h30*

*Pour toutes informations complémentaires,
veuillez vous présenter à la réception au 2350
Édouard-Montpetit*

*Du début septembre à la fin avril
Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00.
Fermé le samedi et le dimanche.*

*Du début mai à la fin août
Du lundi au vendredi de 13h00 à 16h00.
Fermé le samedi et le dimanche.*

à venir au mois d'août, horaires spéciaux spécifiques à période de la rentrée, visitez le

site WEB

ou écrivez-nous au residences@umontreal.ca.